

MÂCON MOBILITÉ

Une borne de recharge pour véhicules électriques alimente le centre-ville

Lundi, les responsables du Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire et de la Ville de Mâcon ont inauguré une borne de recharge pour véhicules électriques. Elle a été implantée le long de la RD906, à hauteur de l'esplanade Lamartine.

Au niveau national, ils sont encore loin de représenter la majorité du parc automobile. Il n'empêche, depuis le début de l'année, et avec 22 845 immatriculations recensées, les ventes de véhicules électriques ont augmenté de près de 14 % par rapport à la même période de 2016.

En Saône-et-Loire, le Syndicat départemental d'énergie (Sydels) a fait le choix d'accompagner ce mouvement avec le déploiement d'un réseau public de bornes de recharge.

Comme ce sera le cas pour la ville de Cluny d'ici à la fin de l'année, Mâcon est l'une des bénéficiaires des onze installations inscrites à la première phase du plan départemental.

La borne mâconnaise a été inaugurée lundi matin par le président du Sydels, Fabien Genet, et le maire de Mâcon Jean-Patrick Courtois.

Pour deux véhicules simultanément

Capable de recharger deux véhicules simultanément, elle a été implantée le long de la RD906, à hauteur de l'esplanade Lamartine, du côté Soufflot.

« Nous avons souhaité un déploiement raisonné et raisonnable. L'idée a été de trouver des points stratégiques, sur les grands axes de circulation, indique Fabien Genet. Avec ce réseau, la Saône-et-Loire est au rendez-vous de la



■ Jean Saison, Hervé Reynaud (vice-présidents du Sydels), Fabien Genet (président du Sydels), Jean-Patrick Courtois, maire de Mâcon, et Claude Cannet (vice-présidente du conseil départemental) ont procédé à l'inauguration lundi. Photo Johan BOZON

transition énergétique et de la révolution de la mobilité électrique ». A noter que le Sydels soutient les communes à hauteur de 80 % du coût d'installation et d'exploitation des bornes. Des fonds européens Feder et régionaux vont être sollicités par le syndicat.

Les 20 % restants ont été apportés par la Ville de Mâcon. « Cette nouveauté complète notre offre de bornes publiques », s'est félicité Jean-Patrick Courtois. Les deux parkings de covoiturage implantés près des sorties autoroutières de Mâcon nord et Mâcon sud sont, en effet, équipés.

Johan Bozon

Des recharges gratuites jusqu'en 2020

Jusqu'à la fin 2020, l'utilisation des bornes du Sydels et les recharges seront entièrement gratuites pour les usagers. Un site internet dédié sera mis en ligne à la fin de l'année pour guider les utilisateurs. Il sera possible de créer un compte "abonné" facilitant leur usage. Il sera néanmoins possible de l'utiliser sans abonnement.

Grace au site www.sydesl.orios-infos.com et depuis leur espace personnel, les abonnés pourront consulter l'état des bornes, réserver une borne 30 minutes avant leur arrivée ou suivre leur facturation et leur consommation.

Les non-abonnés pourront accéder au service grâce à leur smartphone et via le site www.orios-idcharge.com ou avec les cartes bancaires sans contact sur les bornes équipées d'un lecteur.

SAINT-ALBAIN NAISSANCE

Bienvenue à Nathan

Nathan Bert avait hâte de montrer son joli minois. Il est né le 29 octobre à 13 h 31 à la maternité du centre hospitalier. Il pesait 2,950 kg pour 47 cm. Ses parents, Morgane et Marc-Antoine, domiciliés à Saint-Albain, sont sous le charme.



■ Nathan Bert. Photo Monique PEHU

CHEVROUX NAISSANCE

Bienvenue à Emma

Arrivée le 24 octobre à 9 h 55, à la maternité du centre hospitalier, Emma Dubuisson vient agrandir le cercle familial. 3,460 kg pour 48 cm, elle fait de Nadège et Sylvain, des parents comblés. Elle va rejoindre Maëlys, 7 ans, à Chevroux.



■ Emma Dubuisson. Photo Monique PEHU

MÂCON

Commerçante agressée : un procès le 24 janvier

L'individu suspecté de l'agression d'une commerçante mâconnaise vendredi sera jugé début 2018. À l'issue de sa garde à vue, ce ressortissant albanais, né en 1996 et vivant sur le parking Monnier, a reçu une convocation par officier de police judiciaire. Il comparaitra devant le tribunal de Mâcon le 24 janvier.

Le jeune homme est suspecté d'avoir violenté une femme de 47 ans rue Rambuteau. Il aurait tenté de lui arracher son téléphone portable puis son sac. À terre, la Mâconnaise s'est débattue et a pu résister jusqu'au moment où le pilote d'un scooter s'est arrêté, précipitant la fuite de l'agresseur.

Après des soins à l'hôpital, la victime avait reçu une incapacité temporaire de travail de deux jours (ITT).